



Article pour Bulletin Municipal

## Les études de déploiement de la fibre optique se poursuivent

**Piloté par le Syndicat mixte ADN, pour le compte des Départements de l'Ardèche et de la Drôme, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des intercommunalités du territoire notamment votre Communauté de communes Porte de DrômArdèche, avec le soutien de l'État et de l'Europe (FEDER), les études de déploiement de la fibre optique se poursuivent sur notre commune.**

Le déploiement du réseau fibre se déroule en 4 phases : les études, l'étape la plus longue et la plus complexe du déploiement, les travaux, l'activation des services avec l'arrivée des opérateurs et enfin l'ouverture commerciale avec la possibilité de souscrire une offre fibre.

Sur notre commune, le déploiement est en phase d'études.

Le groupement d'entreprises Axione / Bouygues Energies et Services, missionné par ADN pour réaliser ce déploiement a d'ores et déjà procédé, sur le terrain, au relevé des adresses de chaque logement et à l'identification du mode de raccordement actuel de chaque foyer au réseau téléphonique.

Les études de pré-ingénierie du réseau permettant de définir l'architecture du réseau avec notamment le positionnement des points de branchements optiques (PBO) qui desserviront les foyers de la commune en fibre optique viennent d'être validées par ADN et permettent de poursuivre les études par un nouveau cycle sur le terrain.

Le travail des équipes du groupement consiste aujourd'hui à identifier et vérifier l'état des supports aériens et souterrains existants (fourreaux et poteaux) qui serviront à déployer la fibre. L'étude de chaque support devra ensuite être validée par son gestionnaire notamment Orange pour les supports sur réseau téléphonique et Enedis pour les supports du réseau électrique afin d'autoriser leur utilisation. Cette partie des études comprend également une phase de conventionnement avec les particuliers. Un certain nombre d'administrés seront prochainement sollicités pour signer une convention afin d'autoriser le passage de la fibre optique et la réalisation des travaux sur leur domaine privé.

### ET ENSUITE ?

Les études vont se poursuivre pendant encore plusieurs mois. Une fois validées par ADN, les travaux pourront démarrer avec, dans un premier temps, la réalisation du génie-civil qui consiste à creuser de nouvelles tranchées pour poser des fourreaux lorsqu'aucune infrastructure existante (fourreaux ou poteaux supports du réseau téléphonique ou électrique) n'est disponible ou mobilisable, à consolider ou remplacer les poteaux qui ne supporteraient pas la charge du futur câble, réparer les conduites souterraines, etc. Puis viendra l'étape du câblage soit le déploiement des câbles de fibre optique en aérien sur les poteaux et en souterrain dans les fourreaux et la réalisation des branchements optiques.

Une fois le réseau intégralement déployé, ADN procède à sa réception (2 mois minimum), il s'agit de vérifier par des contrôles terrains et contrôles documentaires la bonne exécution des travaux et la

UN PROJET PORTÉ PAR  
VOS COLLECTIVITÉS

PORTÉ DE  
DrômArdèche  
communauté de communes

Ardèche  
LE DÉPARTEMENT

- LA  
DRÔME -  
LE DÉPARTEMENT

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

AVEC LE SOUTIEN DE

Plan France  
Très Haut Débit  
REPUBLIQUE FRANÇAISE



LEURPPE & ENGAGE  
en région  
Auvergne-Rhône-Alpes



ET LA PARTICIPATION DE

ADTiM FTTH



qualité et performance des infrastructures construites. Les données du réseau sont ensuite transmises à ADTIM FTTH l'exploitant du réseau public. Un délai d'activation des services de 3 mois s'enclenche alors. Il permet aux opérateurs FAI (fournisseurs d'accès internet) d'installer leurs équipements dans les locaux techniques du réseau et de pouvoir proposer leurs offres aux foyers éligibles.

**A l'ouverture commerciale, les foyers éligibles** pourront souscrire une offre fibre auprès d'un opérateur FAI disponible sur le réseau public ADN. Une prise terminale optique sera installée à leur domicile par l'opérateur FAI choisit.

Pour toutes questions, consultez la **Foire aux Questions** d'ADN :

<https://www.ardechedromenumerique.fr/faq> ou contactez la **hotline** d'ADTIM FTTH au **04 82 48 00 18** du lundi au vendredi de 8h à 20h (prix d'un appel local).

Pour être informé de l'avancement du déploiement et connaître son éligibilité à la fibre, inscrivez-vous sur l'outil « A quand la fibre chez moi ? » sur le site Internet d'ADN :

<https://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite>

UN PROJET PORTÉ PAR  
VOS COLLECTIVITÉS



AVEC LE SOUTIEN DE



ET LA PARTICIPATION DE

